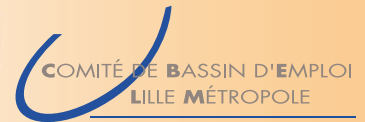


# les ateliers prospectifs de l'emploi

## quels sont nos emplois de demain?



production agricole - recyclage - services à la personne - image



les **points clés** de l'atelier  
du **19 avril 2011**  
à l'espace Jacques Villeret de **Baisieux**

## les Services à la Personne

### → quels éléments de contexte?

Les services à la personne s'organisent autour de **6 types d'activités** :

- Soutien scolaire et assistance informatique ou administrative,
- Travaux ménagers, livraisons et repas,
- Travaux divers,
- Garde d'enfants à domicile,
- Assistantes maternelles (n'exerçant pas au domicile des particuliers, elles n'appartiennent pas au champ défini par la loi mais elles s'y apparentent toutefois en prenant en charge une activité relevant de

la sphère familiale),

- Assistance aux publics fragiles.

Ainsi on peut distinguer **deux types de marché** :

- **un marché "primaire" des services "nécessaires"** principalement liés au cycle de vie et corrélés aux évolutions démographiques et socio démographiques
- **un marché dit "secondaire" des services de "confort"** liés essentiellement aux modes de vie et qui varient en fonction des taux de recours par catégorie de ménage.

Les salariés intervenant chez les particuliers connaissent différentes **conditions d'embauche**. Le premier cas de figure regroupe **l'emploi direct**, aussi bien par le particulier lui-même que via un Organisme Agréé des Services à la Personne (OASP) mandataire, l'usager étant toujours l'employeur. Le second cas concerne **l'emploi indirect** où les personnes sont embauchées par un OASP prestataire pour exécuter les missions chez les particuliers.

### → quels constats?

L'Agence Nationale des Services à la Personne a créé un Observatoire économique produit par le BIPE. Il permet d'évaluer quantitativement les emplois et les masses salariales des services à la personne. Ces données nationales révèlent des ten-

dances à peu près similaires aux données régionales (données INSEE de 2006).

Le **nombre de ménages utilisateurs** des services à la personne atteint **159 600** dans le Nord-Pas de Calais (hors assistantes maternel-

les), soit un taux de recours régional de 10% contre 10,9% en France. L'intensité de ce recours est contrastée selon les zones d'emploi. Sur la zone d'emploi de Lille, où le niveau de revenus est le plus élevé, le taux de recours est de 11,3% ou plus, sur

Ateliers prospectifs...  
Faire découvrir les résultats d'études prospectives et échanger avec des experts. 8 domaines sont abordés.  
Le programme complet sur :  
[www.cbelille.org](http://www.cbelille.org)

### en chiffres

- **87 000 salariés** SAP dans le Nord-Pas de Calais
- **18 426** sur Lille Métropole

### intervenants

- **Thierry Fabre**, cabinet BIPE
- **Patrick BARTIER**, DIRECCTE Nord-Pas de Calais

celle de Roubaix-Tourcoing, il est de 11,3 à 9,6%.

Age et niveau de vie semblent conditionner le recours à ces services. **En France, près de la moitié des ménages consommateurs sont ainsi des retraités, âgés de 70 ans ou plus.** Le recours s'intensifie pour les ménages les plus riches.

## → quelles sont les tendances?

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient, la région gagnerait 91 000 ménages entre 2010 et 2020, avec une augmentation différente selon les âges. En supposant dans un second temps que les **taux de recours de 2006 se maintiennent** sur la période, **le nombre de ménages utilisateurs**

des services à la personne et assistantes maternelles représentent environ **87 000 salariés dans le Nord-Pas de Calais dont 18 426 sur Lille Métropole.**

**Féminisation, âge élevé et temps de travail réduit caractérisent le secteur.** Le morcellement du travail est fréquent puisque

chaque salarié détient en moyenne deux contrats.

Les services à la personne constituent donc un secteur économique important par le nombre de ses salariés. Les conditions d'emploi y sont toutefois particulières, avec comme marqueur fort la faiblesse du nombre d'heures de travail.

**des services à la personne augmenterait de 13 600 soit + 8,5%.** Si l'on prolongeait l'exercice, **l'augmentation serait nettement plus soutenue après 2020**, lorsque les "papy-boomers" atteindront les grands âges. Le vieillissement de la population, l'augmentation de la part des personnes seules, comme le recul

des familles avec enfants, entraîneraient une **évolution différenciée des types de services.** Les services à la famille stagneraient. En revanche, les recours aux services soit à la vie quotidienne, soit aux personnes âgées augmenteraient respectivement de 9% et 10%.

## → où sont les incertitudes?

Le secteur des services à la personne est fortement **impacté par les aides publiques** : allocations (exemple de l'APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie, de l'AAH : Allocation Adultes

Handicapées, etc.) mais aussi **par les avantages fiscaux.** En 2010, au niveau national 34% des particuliers employeurs déclarent que la mise en place des réductions fiscales les a amenés à recruter, et

12% qu'elles les ont conduits à déclarer l'activité d'une personne non déclarée auparavant.

Qu'advierait-il si les avantages fiscaux à l'égard des ménages employeurs se réduisaient?

## → quels impacts en terme d'emplois? quelles perspectives?

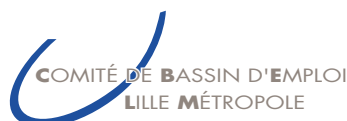
L'augmentation du recours aux services à la personne ne **se traduirait pas forcément par des créations d'emplois mais par une augmentation du nombre d'heures de travail** pour les salariés.

Il existe de nouveaux besoins aux-

quels les SAP pourraient répondre : offrir des prestations "techniques" requérant des compétences ou un équipement spécialisés, répondre au besoin de sécurité et de sécurisation, répondre au phénomène croissant d'isolement et au déficit de lien social, etc.

D'autre part, le BIPE préconise d'organiser l'offre des SAP par catégorie de ménage plutôt que par type d'activité. Ces changements, s'ils s'opéraient, nécessiteraient une grande adaptabilité des salariés et l'acquisition de nouvelles compétences.

programme complet des ateliers et leurs synthèses sur : [www.cbelille.org](http://www.cbelille.org)



### L'intérim

**Atelier et synthèse réalisés par :** Lionel Ditte - Maison de l'Emploi de Villeneuve d'Ascq, Mons-en-Barœul - Marie-France Matet, Pascale Odoux et Céline Couderc - Comité de Bassin d'Emploi Lille Métropole.

banque - intérim - santé - technologies de l'information et de la communication